

ACTUALITÉS :

ÉVOLUTION DES DOSSIERS ESPACE AÉRIEN EN COURS, L'ILLUSTRATION DU BIEN FONDÉ DE L'INVESTISSEMENT FORT DE LA FFVL EN MATIÈRE D'ESPACE AÉRIEN.

GAP VALENSOLE :

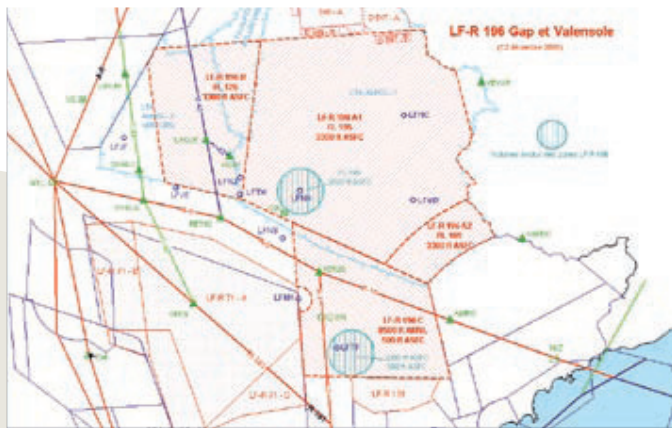
le dossier est à présent bouclé, l'essentiel est préservé.

Il aura fallu plus de 3 ans de concertation et de négociation, avant d'aboutir au projet final consistant en la création de 4 zones distinctes dénommées LFR 196 Gap Valensole au profit de l'entraînement des appareils de l'Aéronavale : les 3 zones Nord auront un plancher à 3300ft ASFC (soit 1000m sol), seule la zone Sud a un plancher à 500ft ASFC (soit 150m sol). La saisine validée en CCRAGALS est assortie d'un protocole signé entre les DAC Sud Est et Centre Est, représentant les usagers, l'Aéronavale et la ZAD Sud côté Défense précisant les conditions d'utilisation des zones.

Côté fédérations, c'est notre petit groupe d'experts constitué au sein du CNFAS, qui avait en charge le pilotage du dossier, avec l'appui des référents régionaux des fédérations concernées.

Du fait des contraintes particulières liées à ce dossier, nous nous sommes prioritairement attachés à défendre les possibilités de poursuite de nos activités dans les créneaux horaires les plus importants pour le vol thermique les jours d'activation des zones, à savoir de 12h au coucher du soleil, sachant qu'en matinée, les 1000m disponibles sous le plancher des 3 zones Nord permettent néanmoins à nos activités de se dérouler, en exigeant également par ailleurs des périodes d'exclusion (mercredi, week-end et du 1^{er} juillet au 15 septembre) et aussi un nombre maximum de 8 semaines d'activation annuellement.

En principe, seuls des événements exceptionnels pourraient contraindre l'Aéronavale à déroger aux principes retenus, le protocole prévoit également les principes liés



CARTE 1

à la planification des exercices et aux retours d'expérience.

Il faut noter d'une part, que la solidarité entre fédérations a pleinement joué, d'autre part que la DAC SE et la ZAD Sud ont joué un rôle de facilitateur dans les échanges avec l'Aéronavale, qui a fini par prendre en compte les demandes légitimes essentielles des fédérations du fait de notre détermination et des arguments objectifs avancés.

Bien entendu on ne peut considérer la création d'espaces aériens contrôlés supplémentaires, comme une évolution favorable pour nos activités. Cependant, le compromis que nous avons obtenu, par rapport au projet initial et par rapport à la situation antérieure qui consistait pour l'Aéronavale à déposer un simple NOTAM (pour mémoire, le dernier exercice du genre s'appelait CANISTRELLE), sans possibilités réelles importantes de modifications pour nous est bien plus approprié et nous permet de sauvegarder l'essentiel en limitant au maximum les risques de part et d'autre. ¹Voir carte sommaire des zones ci-contre

ÉVOLUTION DES ESPACES LIÉS À L'AÉROPORT DE PERPIGNAN : forte alerte sur l'Aude et les Pyrénées Orientales ! L'été a été chaud mais le compromis final est plutôt réconfortant.

Courant juin un projet de transformation des TMA de Perpignan est présenté par le SNA SSE (Service de la Navigation

Aérienne) lors d'une réunion locale dans le cadre de la mise en place d'une procédure dite GNSS (approche de type GPS) : l'expression « le ciel nous tombe sur la tête » prend ici tout son sens, dans la mesure où d'un accès possible jusqu'au niveau du FL 115 (3500m) dans tout le périmètre jusqu'à présent, le projet nous ramenait à 4500ft AMSL (1350m) ou 1000ft ASFC (300m sol), ce qui aurait eu pour effet de condamner pratiquement nos activités aux seuls vols balistiques, la hauteur des reliefs environnants ne laissant que très peu de volume au dessus des décollages. Les cas les plus défavorables mettant en péril le secteur de Tuchan ainsi que les sites proches de la frontière espagnole.

La mobilisation a été immédiate et forte, tous les acteurs locaux étant déterminés pour tenter de faire prendre en compte leurs intérêts.

Au vu des enjeux majeurs et de la technicité du dossier, c'est aussi notre petit groupe d'experts du CNFAS qui s'est chargé du pilotage du dossier avec l'appui des référents régionaux.

Notre activité étant la plus impactée du fait de ses caractéristiques techniques (pas de radio aéronautique ni de transpondeur) par la transformation en classe D, et le dossier n'évoluant que trop peu, la FFVL a obtenu la tenue d'une réunion spécifique : le président Jean Claude Benintende s'est déplacé en personne pour appuyer la démarche.

Ainsi, après un démarrage très difficile, et 3 mois de travail intensif et

d'échanges avec le SNA SSE, avec qui nous avons travaillé sereinement et en confiance, nous sommes parvenus à sauvegarder l'essentiel et à conserver, dans une très large mesure, la vocation de l'ensemble des sites dans le périmètre concerné.

Je souhaite remercier les acteurs fédéraux locaux qui m'ont rapidement fait parvenir tous les éléments nécessaires à la défense de ce dossier et qui se sont fortement mobilisés par ailleurs auprès des collectivités et autres instances pour préparer si besoin une action complémentaire auprès des maires et autres élus locaux et régionaux de tout ce grand secteur touristique.

²Voir carte du projet final ci-contre

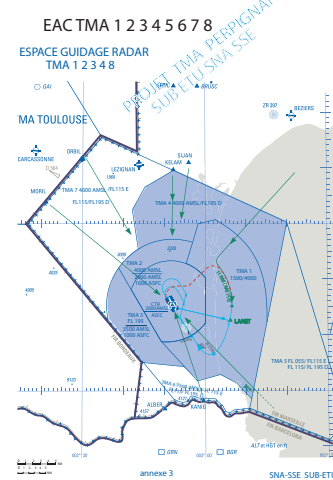
RTBA SUD :

en principe, le dossier est bouclé.

Encore un dossier de longue haleine, déjà repoussé à deux reprises lors des CCRAGALS. La restructuration du réseau très basse altitude devrait pouvoir être validé lors du CRG (Comité Régional de Gestion) de l'automne, les modifications devenant alors effectives en mars prochain (parution des nouvelles cartes).

Les besoins de la Défense sont liés aux évolutions technologiques des appareils utilisés, notamment pour les vols en suivi de terrain. En certains

CARTE 2



endroits cela entraîne cependant des modifications importantes des volumes verticaux. Là encore, pour une meilleure coordination nationale du fait du traitement de ce dossier en deux parties distinctes Nord et Sud, c'est principalement le groupe d'experts du CNFAS qui s'est attaché au sujet, toujours avec le concours des référents régionaux cependant.

Si nous avons dû admettre un certain nombre de modifications en plusieurs endroits, nous avons demandé en contre partie la révision des créneaux horaires et notamment l'abandon majoritaire des créneaux les plus pénalisants de l'après midi. Avec l'appui de la ZAD Sud, les forces ont globalement fini par accepter ce principe et il ne reste à présent plus qu'un seul secteur comportant deux jours d'activation possible l'après midi (lundi et mardi) sur tout le réseau Sud.

TRANSFORMATION

DES ESPACES DE LUXEUIL : la saisine adoptée en CCRAGALS NE, les sites de vol libre seront sauvegardés.

Dans le Nord Est, le dossier des espaces liés à Luxeuil est également bouclé de façon satisfaisante. Le très bon climat d'échange qui règne avec la ZAD Nord a permis de mener rapidement à bien ce dossier avec le concours des acteurs locaux, clubs et CDVL, en relation directe avec la base aérienne. Ainsi, même les 4 sites situés dans le périmètre de la CTR pourront conserver leur activité, par une exclusion de volume pour deux sites et par la création de deux zones R pour les deux autres. Ce dossier illustre bien la nécessité d'être structurés et représentés par un milieu fédéral fort : une telle coopération n'aurait pas été envisageable sans une relation de confiance forte préalable.

FAIRE CONNAÎTRE ET APPRÉCIER NOS ACTIVITÉS auprès de nos partenaires institutionnels, le Chef du SNA NE découvre les plaisirs du vol libre en biplace.

Lorsque Vivian Elise m'a appelé pour me dire qu'il était prêt à faire le pas, j'ai immédiatement contacté le président de la ligue d'Alsace Gilbert Nicolini, qui s'est empressé de s'attacher les services du Centre Ecole du Markstein,

en charge des relations avec la BA 132 et l'aéroport de Strasbourg pour l'activation des secteurs dérogatoires, pour obtenir les services d'un moniteur pour la réalisation pratique.

Le samedi 06 octobre, Pascal Bannwarth, emmenait ainsi Monsieur Elise pour 30 minutes de grand bonheur dans de parfaites petites conditions thermiques automnales, au départ du Drumont. Deux membres de sa famille réalisaient également le vol avec Jean et camille.

« J'ai été particulièrement frappé par la beauté et la poésie du vol, recueillant même les senteurs au dessus des forêts mélangées et pleines de couleurs, et aussi par la douceur des évolutions et le contact direct avec l'air. J'ai par ailleurs été très impressionné par la maîtrise technique et la précision du pilote, et je garde en moi des souvenirs très précis et très forts d'un authentique moment de grand bonheur. Un grand merci à toute l'équipe qui m'a permis de réaliser ce vol et d'approcher ainsi très concrètement cette activité superbe ».

C'est en ces mots que Vivian Elise s'est exprimé à l'issue de son vol, je suis particulièrement heureux que cela ait pu se réaliser, dans de telles conditions en prime, et je remercie moi aussi tous acteurs locaux qui ont immédiatement et pleinement joué le jeu pour cette réalisation importante et très sympathique.

Rappels : n'oubliez pas d'aller régulièrement sur les pages ea du site fédéral pour rechercher toutes les informations et les liens concernant l'espace aérien : qu'il s'agisse des alertes ea, de l'actualité des dossiers ou des documents concernant la réglementation.

Merci à Bettina au secrétariat, pour son précieux concours de tous les instants.

Gérard Delacote
CTN Vol libre en charge de l'espace aérien